

Sujet: [INTERNET] enquête publique centrale biogaz de la Ribière

De : "Mairie Solignac" <mairie@solignac.fr>

Date : Wed, 24 Oct 2018 11:57:50 +0200

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Bonne réception.

Cordialement.

Aurore AUGROS
Mairie de SOLIGNAC

Tél : 05 55 00 50 09

Fax : 05 55 00 57 08

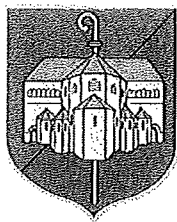
Email: mairie@solignac.fr

Site : www.solignac.fr

enquête publique centrale biogaz de la ribiere.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64



Mairie de
SOLIGNAC

Le 24 octobre 2018

Le Maire de SOLIGNAC

A

Monsieur le Président de la commission
d'enquête
Mairie de Limoges
87000 LIMOGES

Objet : enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

Monsieur le Président,

J'appelle votre attention sur la situation particulière de la commune de Solignac, dont le centre bourg est traversé par la RD 32. Cette voie réaménagée en 2017 (création de trottoir et sécurisation de la circulation des piétons) supporte d'ores et déjà le passage de nombreux camions dû à la proximité des Carrières de Condat sur Vienne.

Nous constatons déjà des dégradations de ces aménagements récents dus aux conditions de circulation interdisant le croisement des véhicules. Nous redoutons l'accroissement du nombre de poids lourds tant dans le sens de la collecte des déchets que dans celui de l'épandage des boues.

Avec mes remerciements anticipés pour la prise en compte de ces observations, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Le Maire

Yvette AUBISSE